Les Sages ont un œil sur la vie de la commune



Les membres du Conseil des Sages et leurs interlocuteurs de la municipalité après leur réunion à la mairie annexe, sous l'œil d'une fière Marianne très III^e République.

Réunis lundi en assemblée plénière à la mairie annexe, les membres du conseil des Sages ont une fois encore démontré que le regard qu'ils portent sur leur environnement et les remarques et propositions qu'ils émettent pour améliorer celui-ci et la vie quotidienne des habitants est un plus pour la municipalité.

Certaines de ses propositions peuvent déboucher sur des réalisations concrètes.

Ainsi, les contacts du conseiller Patrick Caraux avec le maire de la commune d'Azay-le-Brûlé (Deux-Sèvres) ont permis de connaître la marche à suivre pour obtenir le label Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens. Le Pellerin est la première ville de Loire-Atlantique à l'avoir obtenu.

Rien ne leur échappe,

D'autres n'ont pas encore de réponses et les sages s'obstinent à les poser : pourquoi les bancs prévus dans le bourg n'ont pas été installés ? Pourquoi encore des panneaux stop dans des zones limitées à 30 km/h où la priorité est normalement à droite ? Pourquoi toujours pas de zones de courtoisie à 20 km/h dans les rues sans trottoirs ? Pourquoi pas d'éclairage derrière l'église ? Et où en est le projet de cani-park ? Le marquage au sol de la rue de l'Hermitage est-il prévu ?

Rien ne leur échappe,

À leur actif, s'inscrivent aussi bien les cours d'informatique que la réalisation d'un dépliant et d'un circuit pédestre pour découvrir le bourg. Sans parler de l'atelier lecture et de la subvention de 7 000 € obtenue de la conférence des financeurs. Laquelle a, entre autres, permis l'achat de matériels adaptés à la population des plus de 60 ans : livres et claviers à gros caractères, livres- audio, etc.

La maire annexe n'offrant pas un confort visuel optimal pour les projections en atelier, il y a enfin l'espoir d'un transfert des activités vers la médiathèque toute proche.